

Le Grand Chêne

La Basse Ferron

Le Pineau

La Glanerie

La Pagerie de Chauvigny

La Brancherie

La Heurière

La Vigne

La Tubertière

La Bécassière

Le Prieuré

La Perrine

Les Vignes

Le Bois Jouan

La Faverie

Le Grand Bois Jouan

Les Promenades

Courbure

Bulletin 2017

Le Val

ATHÉE

La Brunelière

La Garenne

La Marsollière

Chantepie

Le Grand Vendon

La Duranderie

La Pagerie

Le Bas Feuchaux

Le Château de Chauvigny

La Haute Roussière

Le Rocher

Civray

Les Haies

Monternault

Le Tertre

Le Petit Vendon

L'Arche

La Hédinay

L'Isle

La Loge

Chébussé

La Roussière

Laiseries

Les Magnolias

Le Grand Chauvigny

Le Mot de Madame le Maire	Page 3
---------------------------------	--------

La Vie Communale

La Mairie & ses agents	Page 4
État civil & Nouveaux arrivants	Page 5
Budgets	Pages 6 & 7
Évènements 2017.....	Pages 8
Dispositif « Argent de Poche ».....	Page 9
Travaux 2017 & Projets 2018.....	Pages 10 & 11
Tarifs 2018.....	Page 12 & 13
Liste Assistantes Maternelles	Page 13
Le coin des infos.....	Page 14
Le coin du jardinier.....	Page 15

La Vie Associative

Terres de Vent	Page 17
US Athée.....	Page 18
Familles Rurales Athée - La Chapelle Craonnaise	Page 19
Bibliothèque Intercommunale	Page 20
Amicale des Anciens d'Afrique du Nord et autres conflits.....	Page 21
Paroisse St Clément du Craonnais.....	Page 22
Comité des Fêtes.....	Page 23
Les Nociers d'Athée	Page 24

Article divers

Articles divers.....	Pages 26 à 38
Publicités artisans Athée.....	Page 39



Nous voici à la fin de l'année 2017 et comme d'habitude vous trouverez le bulletin municipal qui vous informera des travaux réalisés cette année.

- la 2ème phase des panneaux lieux-dits est terminée ;
- Le reste des menuiseries de la Mairie ont été remplacé ;
- La voirie du lotissement des Tilleuls est terminée ;
- Le site internet a été réactualisé vous y trouverez des informations sur notre village.

Les projets pour 2018 :

- La réfection de l'enduit de l'Eglise qui se fera en plusieurs tranches ;
- Le relevage des tombes qui sont en état d'abandon.

Les finances sont saines, les dotations vont encore diminuer. Nous essayons malgré tout de faire que notre village soit agréable à vivre tout en continuant d'entretenir notre patrimoine.

Comme vous le savez déjà, il y a du changement pour les ordures ménagères. Elles seront collectées tous les 15 jours ainsi que les bacs jaunes pour les emballages plastiques, le métal.

Le bulletin intercommunal vous donnera toutes les explications sur la mutualisation de l'assainissement, de l'eau, etc.

Je profite de ce bulletin pour vous offrir tous mes vœux pour 2018, que cette nouvelle année vous apporte joie et santé, la réalisation de tous vos projets.

Bonne année 2018.

Marie-Jo GUILLET

La Mairie & ses agents

Coordonnées

Postale : 2 route de Livré – 53400 ATHÉE

E-mail : athee@wanadoo.fr

Site internet : www.athee-mayenne.fr

Téléphone : 02 43 06 11 54

Fax : 02 77 41 05 41

Horaires d'ouverture au public

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h30	12h30	13h30	18h00
Mardi			13h30	19h00
Jeudi	8h30	12h30		
Vendredi	8h00	12h30	13h30	17h30

Service Technique

Assurés par : Jacqueline MONGAZON & Joël LEFEUVRE



Service Administratif

Assuré par Olivia ROUEIL



Depuis le 11 septembre 2017, la Mairie assure le dépôt de pain de 9h à 10h du lundi au samedi, jusqu'à la reprise du commerce.

Etat-Civil

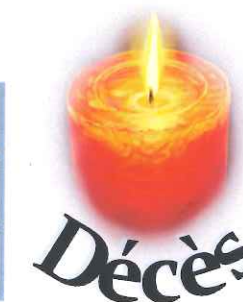
Ilona JULLIOT	18 octobre 2016
Kaïs GHEYSENS FOURNIER	04 juin 2017
Philomène CORTYL	08 juin 2017
Léonie TROHET	24 juin 2017
Eléonore ANDRÉ	28 août 2017
Anaëlle BELOUARD	03 octobre 2017



Mariages

Maxime ROUGER	&	Marlène BRETON	27 mai 2017
Philippe FERRÉ	&	Nadine MARTIN	03 juin 2017

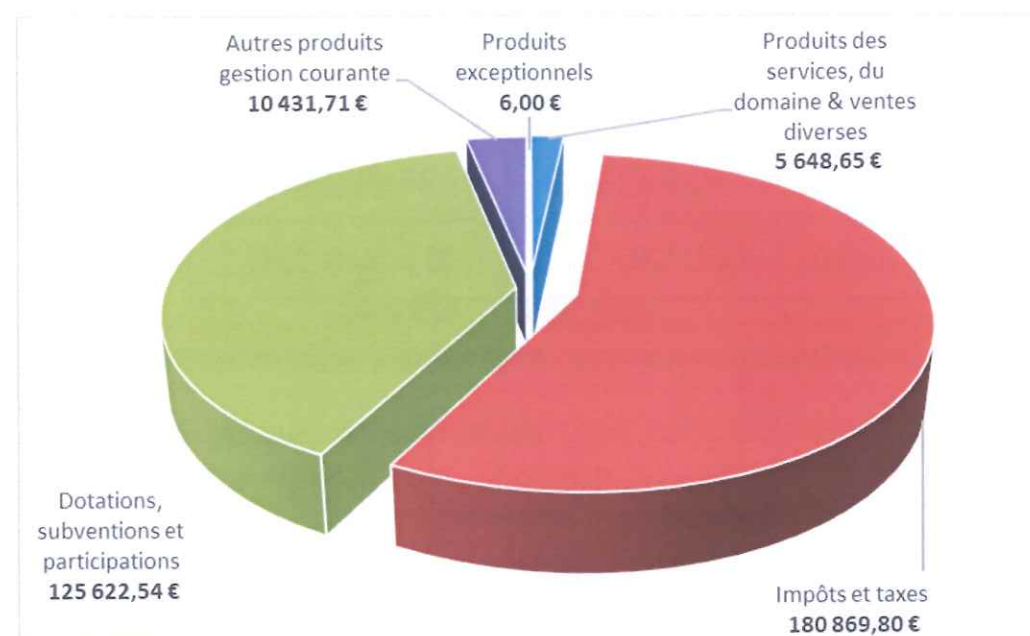
André RENOU	18 janvier 2017
Jean-Michel COLLET	14 mars 2017
Marie-Josèphe DOISNEAU	28 août 2017



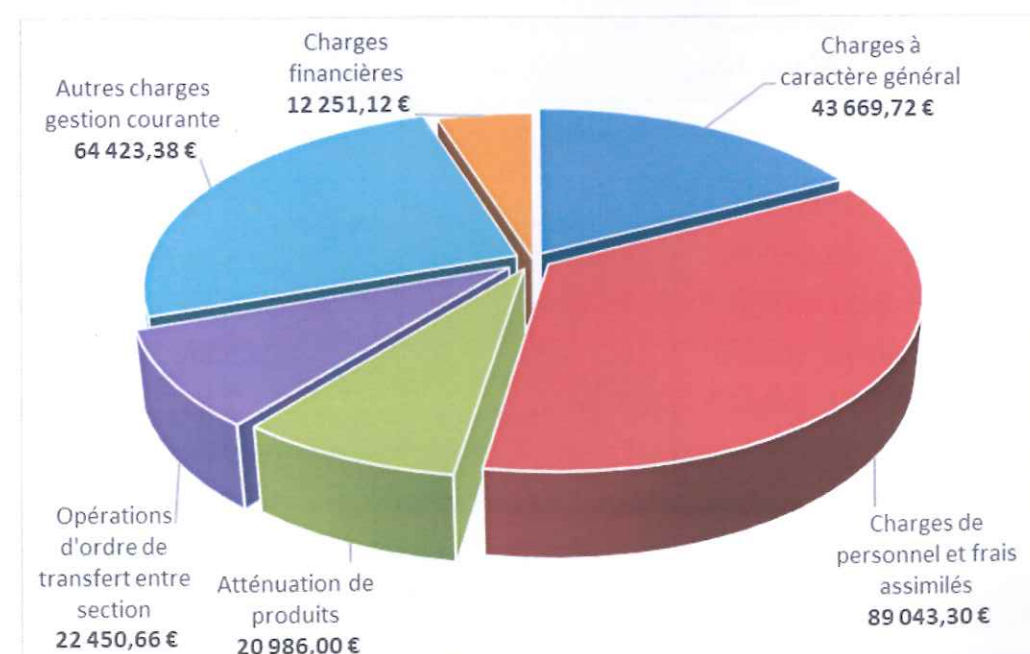
M. Anthony FOUQUENET	« 2 rte de Craon »
Mme Emmanuelle FALCO	« 4 rte de Craon »
M. Patrice LETERME	« 2 lot. Du Four Chommé »
Mme Sabrina OUDOT	« 6 lot. Du Prieuré »
Mme Véronique VOISENET	« 7 lot. Du Prieuré »
M. & Mme Sylvain POTTIER	« 9 lot. Du Prieuré »
M. Maxime TRUFFAUT	« 1 bis rue de la Croix Richard »
Mme Sarah FOUCHER	« 10 rue de Bel-Air »
M. Loïc DUCOULT & Mme Séverine TOCQUEVILLE	« 16 rue de Bel-Air »
M. & Mme Samuel CARY	« La Glanerie »
M. Simon BALLU & Mme Clarisse GAUTHIER	« Le Pont »

Budget 2017

Recettes : 322 578,70 €

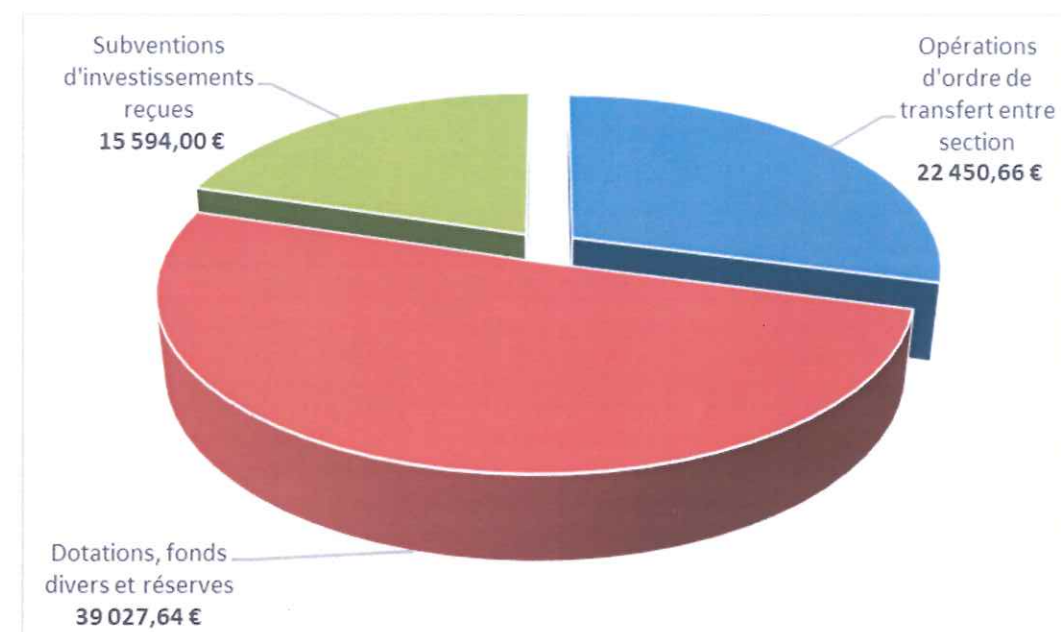


Dépenses : 252 824,18 €

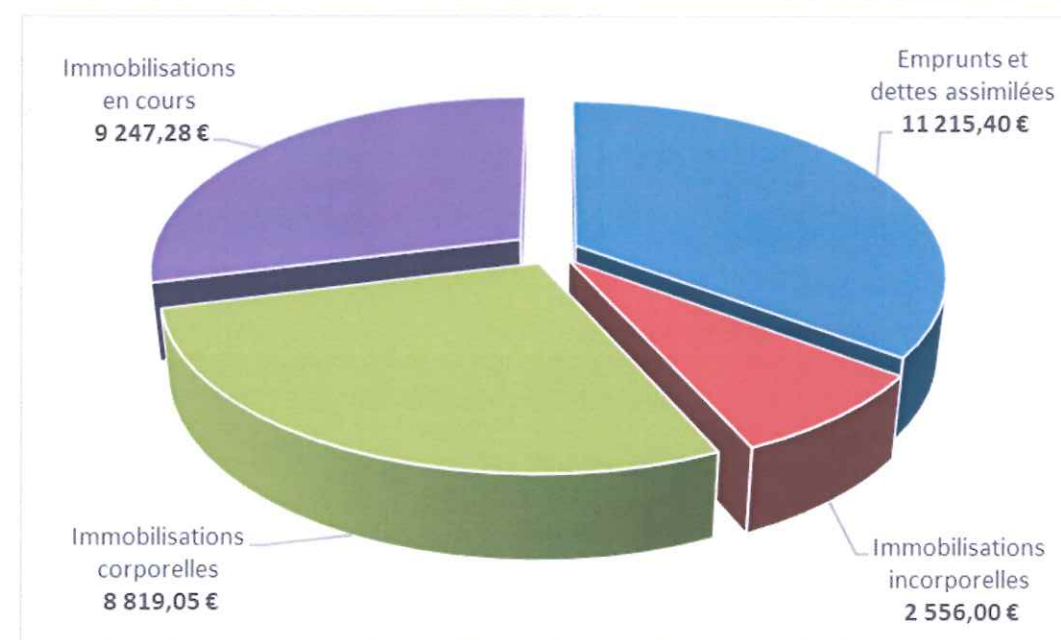


Budget 2017

Recettes : 77 072,30 €



Dépenses : 31 837,73 €



Chiffres indicatifs,
Année comptable
non arrêtée à ce jour.

Budgets Annexes

	Fonctionnement		Investissement	
	Recette	Dépense	Recette	Dépense
Lot. Des Tilleuls	€	€	€	€
Assainissement	11 843,52 €	5 042,17 €	3 058,37 €	€

Évènements 2017

7 janvier : Soirée des Vœux



25 février : Repas des Aînés



« 54 Convives au repas »

Il a rassemblé les doyens « Thérèse QUEURY – 92 ans » & « Yves GESLIN – 83 ans ».

Tous ont apprécié l'animation & l'ambiance de ce traditionnel repas.



En 2018, le repas aura lieu le samedi 24 février.

30 avril : Les Motards ont du Cœur 53



Dispositif "Argent de Poche"

4 jeunes ont participé au dispositif « Argent de poche » organisé sur la commune sur deux périodes proposées :

- Du 10 au 14 avril 2017 ;
- Du 10 au 21 juillet 2017.

Laura BELLAY
Clémence COURNÉ
Clément HOUSSIN
Léana PIHOUR



Travaux effectués :

- ◇ Désherbage ;
- ◇ Peinture grille « cimetière » ;
- ◇ Peinture buts « terrain de foot » ;
- ◇ Peinture WC public et banc « Place de l'Eglise ».

Ils ont été encadrés par

Nadine MARTIN-FERRÉ, Jacqueline MONGAZON, Nicolas HOUSSAIS & Marc GIRAUD

INFO: L'argent de poche sera reconduit sur l'année 2018. Les jeunes nés entre juillet 2001 & juin 2002 pourront s'inscrire s'ils le souhaitent à compter de février-mars 2018.

Travaux 2017 & Projets 2018



Menuiserie Mairie : **5 615,08 € TTC** ;
 Panneau lieux-dits 2^{ème} phase (pages de couverture) : **2 381,54 € TTC** ;
 Marquage bourg : **1 705,36 € TTC**.

Lotissement des Tilleuls « Voirie » :



Voirie : **20 164,10 € HT**



Subventions accordées :

- Contrat territoires : **7 150 €**
- Fonds de concours CCPC : **3 024 €**
- Réserve parlementaire Marc Bernier (accordée en 2011) reste à



Nettoyage du cimetière :



Nouveau



Jeu offert par le Comité des Fêtes (voiture et grenouille).
 Table de ping-pong déplacée dans le lotissement de la Croix Richard.



Autres...

Site internet : **2 556 €**



Espace barbecue à la Salle de l'Oudon



Guirlandes de Noël : **837,48 €**



Tondeuse Honda Kaaz : **1 360 €**



Projets 2018 :

Église : réfection enduit en plusieurs tranches ;
 Cimetière : relevage tombes ;
 Lotissement des Tilleuls : plantation ;
 Commerce : Proposition d'achat du fonds de commerce.

Tarifs 2018

SALLE DE L'LOUDON (maximum 200 personnes)

Tarifs aux particuliers	Commune	Hors commune
Vin d'honneur, réunion, galette	120,00 €	147,00 €
Vin d'honneur avec préparation vendredi 14h	150,00 €	177,00 €
Journée	275,00 €	343,00 €
Week-end - 2 jours	407,00 €	491,00 €
Week-end - 3 jours	493,00 €	578,00 €

Tarif unique	
Chauffage par journée	61,00 €
Chauffage : vin d'honneur, réunion, galette (1/2 journée)	31,00 €
Location de la sonorisation + vidéo projecteur et écran	120,00 €
Saint Sylvestre	650,00 €
Forfait ménage	100,00 €
Location vaisselles	70,00 €

SALLE DES LOISIRS (maximum 50 personnes)

Tarifs aux particuliers	Commune	Hors commune
Vin d'honneur / Sépulture / Réunion	23,00 €	26,00 €
Location à la journée	115,00 €	130,00 €
Location le week-end	170,00 €	195,00 €
Tarif Unique		
Chauffage par jour	24,00 €	

Autres services : LOCATION DE TABLES

Table intérieur ou extérieur pour 8 personnes + 8 chaises ou 2 bancs	6,00 €
---	--------

Pour information les dimensions des tables sont les suivantes :

- Table intérieur : 1,20 m * 0,80 m
- Table extérieur : 2,20 m * 0,80 m

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Concession cimetière	30 ans	56,00 €
	50 ans	112,00 €
Concession columbarium	30 ans	650,00 €
	50 ans	700,00 €
Renouvellement Concession cimetière et columbarium	30 ans	56,00 €
	50 ans	112,00 €

Infos...

REDEVANCE EAU & ASSAINISSEMENT

La loi portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) du 7 août 2015, a décidé et organisé le transfert des compétences « eau & assainissement » vers la Communauté de Communes.

À partir du 1^{er} janvier 2018, les compétences « eau & assainissement » seront transférées à la



Laurence COURNÉ	10 La Brancherie	02.43.06.09.87
Karine HALOPEAU	5 Lotissement du Prieuré	02.43.70.43.21
Véronique MONTAUBAN	Laiserie	02.43.06.21.52

Le coin des infos...

Etat-Civil



LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

C'est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (art. 515-1 du code civil).

Le PACS ne peut être conclu que par des personnes majeures capables.

La loi interdit, sous peine de nullité (sans doute absolue) la conclusion de ce contrat, entre ascendant et descendant en ligne direct, entre alliés

en ligne directe, entre collatéraux jusqu'au troisième degré inclus et entre deux personnes dont l'une est engagée dans les liens du mariage ou est déjà liée par un pacte civil de solidarité.

La condition de vie commune semble avoir un caractère impératif.

Il prend la forme d'une convention rédigée et signée par les partenaires qui fixent librement les modalités de la vie commune qui peut être enregistrée par un Notaire ou au Tribunal d'Instance.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le PACS fait l'objet d'une mention apposée en marge de l'acte de naissance des pacsés.

La loi ne prévoit aucune célébration.

La circulaire du 10 mai 2017 présente les nouvelles dispositions en matière de PACS.

À compter du 1^{er} novembre 2017, les PACS pourront toujours être conclus devant un Notaire, à la Mairie de son domicile ou au Consulat de France (pour les français établis hors de France). Les tribunaux d'instance n'auront plus la compétence pour cet enregistrement qu'il s'agisse d'une conclusion, d'une modification ou de la dissolution.

Le prénom permet d'individualiser une personne au sein d'une même famille.

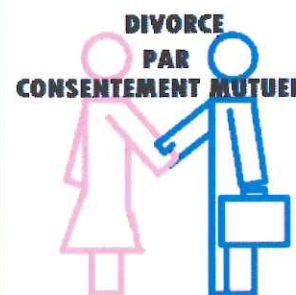
Le ou les prénoms sont choisis librement par les pères et mères de l'enfant. Le nombre n'est pas restrictif.

Depuis la loi justice du 21^{ème} siècle du 18 novembre 2016, il est possible de demander une modification de prénom à l'officier d'état civil. Elle déjudiciarise la procédure.

La circulaire du 17 février 2017 pose les conditions du dépôt de la demande.

L'objet de la demande doit revêtir un intérêt légitime.

Il peut s'agir d'une modification, suppression ou adjonction.



Aujourd'hui la nouvelle forme de divorce par consentement mutuel extrajudiciaire ne nécessite plus de rendez-vous devant un juge ni de décision par le Tribunal de Grande Instance.

Dorénavant, il n'y a plus qu'une seule forme de divorce non contentieux (sans conflit) : le divorce par consentement mutuel.

Il existe toujours des divorces contentieux, lorsque les époux n'arrivent pas à se mettre d'accord quant aux modalités ou au principe du divorce.

Le divorce par consentement mutuel (la nouvelle procédure)

Articles 230 / 232 du code civil

Entente des époux sur la rupture du mariage et de ses effets, les époux demandent ensemble le divorce, sans avoir à faire connaître la cause.

Règles particulières de procédure :

Depuis le 1^{er} janvier 2017 (décret n° 2016-1907) les époux n'ont plus besoin de passer devant le JAF, sauf si un enfant des époux demande à être auditionné par le Juge. Une convention établie entre les époux et par leur avocat respectif peut être rédigée. La convention doit être déposée chez un Notaire.

La demande peut être faite si les époux sont d'accord sur le divorce et tous ses effets (partage des biens, autorité parentale, pension alimentaire, prestation compensatoire).

Ils doivent s'adresser à leur avocat respectif pour la rédaction d'une convention. Ils ont un délai de réflexion de 15 jours. Lorsque la convention est signée, elle devient en principe définitive.

Le coin du jardinier...

« EMBELLIR, ENTREtenir, RESPECTER LA NATURE »

Afin d'agrémenter le bourg d'Athée, les employés communaux et les élus de la commission fleurissement se réunissent plusieurs fois par an. Lors de ces réunions, sur le terrain, ils déterminent les différentes plantations à effectuer selon les saisons ainsi que les nouveaux aménagements à prévoir.

L'embellissement du bourg ne se résume pas simplement par le fleurissement mais passe également par le désherbage des rues, des trottoirs et de tous les espaces publics.

Aujourd'hui, compte tenu de la loi Labbé, nous avons limité l'utilisation des produits chimiques qui génèrent des risques pour la santé, qui polluent l'eau et menacent tout l'éco-système (exemple : il est essentiel de protéger les auxiliaires dans nos jardins ; ceux qui détruisent les limaces, les chenilles ou les pucerons ou ceux qui pollinisent nos arbres fruitiers).



Le désherbage de la commune se fait quasi entièrement manuellement, avec l'utilisation de diverses binettes, parfois à la main et par le balayage des trottoirs.

Cette année, lors de l'opération argent de poche, les jeunes ont participé au désherbage de la commune au mois d'avril et au mois de juillet.

C'est un travail laborieux, à renouveler souvent, les mauvaises herbes repoussent rapidement.

Plusieurs alternatives s'offrent aux communes :

- brûlage par le gaz (technique onéreuse, dangereuse, pas très écologique) ;
- désherbage à la vapeur (coût très élevé par l'achat d'une machine) ;
- balayage par une automotrice ; c'est une machine autoportée qui possède un balai rotatif en acier (coût très élevé par l'achat de la machine, risque de détériorer le sol, difficile d'accéder partout pour désherber).

Nous nous sommes rendus à diverses démonstrations de matériels de désherbage. Le matériel qui nous semble le plus approprié serait la machine à vapeur qui est simple d'utilisation, qui permet d'accéder partout avec un long tuyau, qui agit quasiment instantanément. C'est un matériel intéressant mais qui coûte cher ; un achat groupé permettrait l'acquisition de ce matériel.

Dans l'immédiat, nous nous efforçons de maintenir les rues et les espaces publics propres avec les moyens et le temps que nous avons, ceci en nous fixant des priorités : comme par exemple cet automne : le cimetière.

Le cimetière est le point noir en ce qui concerne le désherbage pour l'ensemble des communes. C'est un lieu, où il faut passer souvent si on ne veut pas se laisser envahir, c'est un endroit où les visiteurs ne tolèrent pas les mauvaises herbes.

Durant le mois d'octobre, nous avons enlevé toute la mousse autour des tombes et le long des allées. Nous avons désherbé et nettoyé les tombes qui sont à l'abandon, sachant que chaque famille de défunts est tenue d'entretenir sa tombe ainsi que le contour.

L'abandon total des pesticides en 2019 va nous conduire à changer nos pratiques et à une meilleure acceptation des herbes indésirables et si vraiment elles nous incombent rien ne nous empêche de les arracher nous même.

Meilleurs vœux 2018





Créer Semer Construire

Association Terres de Vent

La Roussière, 53400 Athée

www.terresdevent.fr

02 43 06 18 24

Terres de Vent explore différents domaines sur le site de la Roussière. Écologique et pédagogique, notre association poursuit ses activités, d'observation, d'expérimentation, de réflexion et de transmission auprès des scolaires et des particuliers.

Espace Info Énergie

Terres de Vent est un EIE de l'ADEME. L'association s'engage à apporter une information neutre sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Contact : terresdevent.eie53@gmail.com

1^{er} Samedi du mois, 14h30

sauf exception - consulter notre calendrier sur internet

Thierry Baffou, conseiller énergie, anime une visite gratuite de la maison bioclimatique et de ses énergies renouvelables.

Nos activités en 2017

De janvier à octobre, accueil d'élèves de Collèges (Laval, Segré) autour des thématiques de l'habitat, des énergies renouvelables.

Mai 2017-Cours Certifiés de Permaculture de 12 jours (24 stagiaires ont participé).

Octobre, Novembre : Participation au Village des Sciences à Laval sur la thématique du réchauffement climatique, en lien avec le Collège Jacques Monod de Laval.

Octobre 2017-Cours Certifiés de Permaculture de 12 jours (24 stagiaires ont participé).



Association Terres de Vent

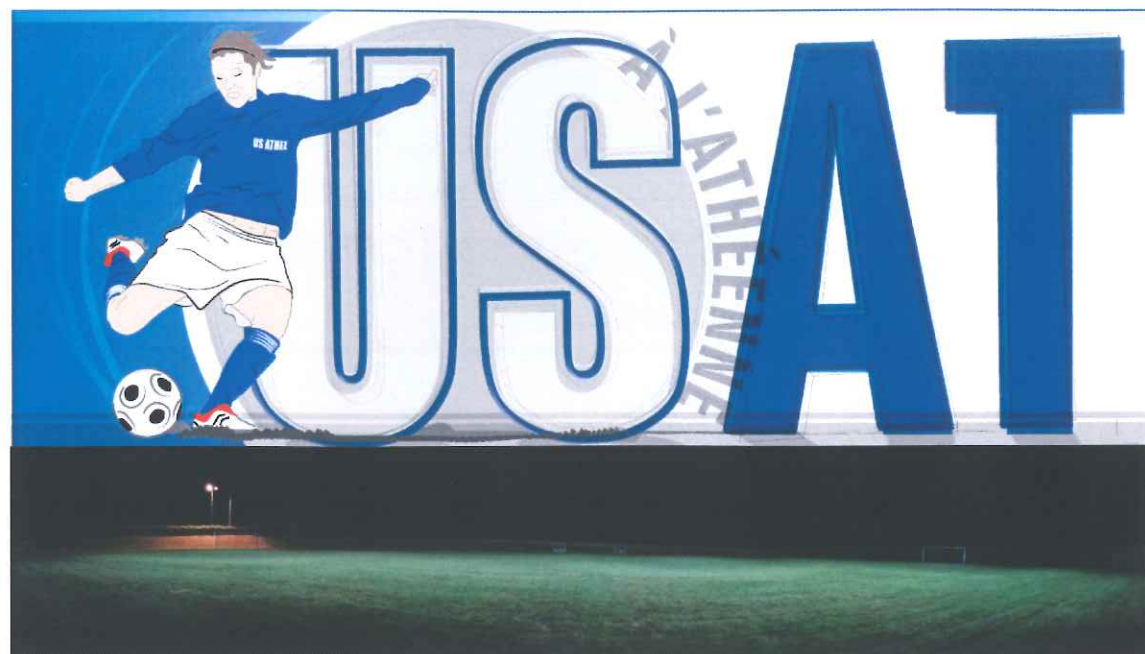
Henri Ackermann (président),
Catherine Dubourg-Baffou (trésorière)
Romain Goiset (secrétaire)
Thierry Baffou (conseiller énergie)

Programmation 2017

(voir le site internet)

De mars à octobre : accueil de groupes et organisation de différents stages . Actualités à suivre sur www.terresdevent.fr

Association loi 1901
SIRET 441 431 749 00015 - APE 913 E



Composition du bureau :

Président : BELLAY Guillaume,

Vice-président : BACHELOT Dylan,

Secrétaire : PAILLARD Emmanuel,

Trésorière : LEPAGE Danielle,

Membres : DAVOUST Daniel, DEMENAI Claude, BOULAY Gilles, BRETON Franck, BEDIER Patrick, BOSSUET Djimy, BEASSE Bruno, COTTIN François-Xavier, ECOBICHON Jonathan, TUAULT Kévin, VIEL Quentin, BLU Germain.

Lors de la saison 2016-2017 l'équipe A a terminé 3^{ème} en Départementale 3 et l'équipe B a terminé 10^{ème} en Départementale 4.

Tournoi de foot 2017, 15 équipes.

Saison 2017-2018 : Nous sommes actuellement 41 licenciés (dont 4 nouveaux joueurs) et 6 bénévoles (un grand merci). Le premier objectif de l'équipe A est le haut du classement (en départemental 3) et pour l'équipe B le plaisir (en départemental 4).

Nous avons un site Internet (composition des équipes, les résultats, etc...) :

<https://us-athee.e-monsite.com/>

Et un compte Facebook : « **us-athée** »

Faits marquants pour l'année 2018 :

- ◊ La choucroute le 3 mars 2018
- ◊ Le tournoi inter famille (ouvert à tous) le 3 juin 2018

L'ensemble du club vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Président : BELLAY Guillaume



Familles rurales Athée – La Chapelle Craonnaise

Remerciements aux communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2018.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AVRIL 2017

Co-présidentes : Fabienne Pertron et Véronique Tuault

Trésorière : Marie-Noëlle Laloué

Trésorière adjointe : Claudine Lecot

Secrétaire : Sonia Plessis

Secrétaire adjointe : Laëtitia Bourgeois

Membres : Suzanne Bruand, Marie-Paule Breton, Colette Fournier, Nathalie Garot, Sophie Julliot, Jocelyne Bodin, Laura Beunet, Elodie Pottier et Bossuet Marion

ACTIVITES

Enfants : Danse : tous les mercredis après-midi de 18h45 à 19h30

Adultes :

Art Floral : mardi ou jeudi après-midi - ou - mardi ou jeudi soir une fois tous les deux mois soit 5 cours à l'année

Piloxing : tous les mercredis de 19h30 à 20h15 avec Marine Menissier

Zumba, step, muscu et muscuzik : tous les jeudis soir de 19h00 à 22h30 avec Mathieu Guélou

Marche nordique : tous les lundis après-midi

Responsable Art Floral : Marie-Noëlle Laloué 02.43.06.02.52

Responsables sports (adultes et enfants) : Véronique Tuault 07.86.76.81.81 - Fabienne Pertron 02.43.98.29.85 et Sonia Plessis 06.15.08.28.80.



COURS ENFANTS



PILOXING



REPAS DES AINÉS

L'association participe chaque année au service du repas des aînés et à la décoration de la crèche dans l'église.

La réunion de l'Assemblée Générale a eu lieu le 18 avril 2017 sur le thème de l'Aloë Vera présentée par Mme Laurence VETTIER

Bibliothèque intercommunale

Nouveaux Horaires d'Ouverture

Mercredi	de 17h00 à 18h30
Samedi	de 14h00 à 15h00
Dimanche	de 11h00 à 12h00

Athée dispose de 1960 ouvrages régulièrement renouvelés ainsi que d'un fond spécifique **JARDINAGE**.

2 revues périodiques sont également à votre disposition :

- Que Choisir
- Les 4 Saisons du Jardinage

Du 27/06 au 29/07/2018

Valise jeux de société.

Sur les 9 premiers mois de 2016 : **94 personnes d'Athée** ont fréquenté les bibliothèques du réseau dont 69 venues à celle d'Athée.

Cela représente **716 prêts de documents** au 30/09/2016

On remarque une nette augmentation en 2016.

Rappel : Inscription et prêts gratuits

Le lecteur peut emprunter **6 livres par bibliothèque du réseau** (on peut cumuler dans la limite de 18 livres !). Ceci pour une durée de **3 semaines** avec possibilité de prolonger.

Possibilité de consulter et réserver des ouvrages par le **catalogue en ligne** sur le site ci-dessous :

www.ccpaysducraonnais.fr page Réseau lecture publique

10 bénévoles assurent les permanences

Gisèle BAFFOU et Colette FOURNIER (responsables)

Jacqueline ANGOT, Brigitte BAPTISTE, Charlene BERTEAU, Suzanne BRUAND, Martine GAULTIER, Jacqueline LARDEUX, Jocelyne PAILLARD, Nicole PESCHÉ.

Animations exceptionnelle 2017

Conférence contée de Pierre GUICHENEY le 3/11 sur le thème des **Guérisseurs** en Mayenne et ailleurs devant 50 personnes.

Projets Animations :

Ouverture exceptionnelle à Noël pendant l'expo du Comité des Fêtes

- ◊ **Séance bébés lecteurs** avec assistantes maternelles et parents le mardi 5 décembre 2017 à 10h
- ◊ **L'heure du conte pour enfants** Mercredis 3 janvier et 28 mars 2018 à 17h.



Conférence Pierre Guicheney 3/11/2017

Amicale des Anciens d'Afrique du Nord & Autres Conflits

Activités 2017

- **18 janvier** : Assemblée Générale, Galette des Rois & Paiement des cotisations
- **4 février** : Repas avec les amicalistes de la Chapelle Craonnaise
- **9 mars** : Séminaire des Présidents du Sud Mayenne à Cossé le Vivien
- **14 mai** : Commémoration du Souvenir à Athée
- **11 novembre** : Commémoration à Athée et à Craon

Nous ont quitté :

- Fernande GESLIN membre associée le 26 janvier ;
- Louis FERRÉ ancien d'AFN le 3 septembre.



Pour 2018

- 17 janvier : Assemblée ;
- 3 février : Repas.

Remerciements à Madame le Maire et son conseil municipal, toujours très bien représenté et toutes les personnes qui nous accompagnent à ces manifestations.
Remerciement pour la subvention qui nous a été accordée.

Meilleurs vœux pour 2018

Le Bureau



PAROISSE Saint Clément du Craonnais

Athée - Ballots - Bouchamps les Craon - Chérancé - Craon -
Denazé - Livré la Touche - Mée - Niafles - Pommerieux -
St Quentin les Anges - La Selle Craonnaise

Messe à Craon à 10h30 tous les dimanches et fêtes religieuses

Messe à 19h le samedi

ATHÉE	17/03/2018	05/05/2018	21/07/2018	29/09/2018	15/15/2018
DENAZE	03/02/2018	02/06/2018	11/08/2018	27/10/2018	

DATES À RETENIR

1^{ère} communion : dimanche 3 et 10 juin à Craon.
Profession de foi : jeudi 10 mai, Ascension à Craon.
Confirmation : dimanche 17 juin à Cossé le Vivien

Pèlerinages diocésain à Lourdes :

Adultes : 28 avril au 03 mai
Jeunes : 29 avril au 05 mai

Pèlerinage paroissial à Rome :

Du 3 au 10 mars

Début du synode diocésain :

Pentecôte 19/20 mai 2018



COMITÉ DES FÊTES et d'ANIMATION



10-18 février : la neige, c'est top !

Une cinquantaine de personnes participant régulièrement aux actions du Comité des Fêtes et à la Noce 1900 ont passé une semaine à Val-Cenis. Ski alpin, glisse, raquettes, activités culturelles, soirées conviviales... De 10 à 80 ans, tout le monde y a trouvé son compte. Une expérience sportive et humaine... trop top !

20 avril – une journée pour nos aînés "comme dans l'temps"

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a accueilli le 20 avril près de 80 personnes âgées, habitants d'Athée ou résidents des maisons de retraites et établissements spécialisés du Pays de Craon. Autour d'un repas servi par les bénévoles, nos aînés ont fait appel à leurs souvenirs pour chanter, danser et répondre aux quizz que des ados d'Athée, membres du Nulle Part Ailleurs de Craon avait préparés pour eux. Tous souhaitent revenir l'an prochain !



NOCE 2017... une cure de jouvence

Athée est désormais synonyme de NOCE 1900 et le public vient de toute la région (voire plus) pour découvrir la vie de la Louise à la Grand'Perrine en 1900. Près de 5000 spectateurs, à peine découragés par la pluie qui s'était invitée bien malgré nous, ont salué avec enthousiasme la performance des acteurs et figurants.

La cuvée 2017 était un peu particulière puisque le spectacle n'a pas eu lieu le 15 août comme à l'accoutumée. Les hasards du calendrier... qui ne lui ont pas porté préjudice puisque le bilan est très positif.



À remarquer particulièrement, l'engagement très fort des enfants (et de leurs parents) et des jeunes qui ont apporté leur enthousiasme à notre spectacle. Cela laisse espérer que La Noce a encore de très belles années devant elle. Une cure de jouvence qui a valu aussi pour de "petits nouveaux", acteur(rice)s plus ou moins jeunes au regard de l'état civil, qui sont montés pour la première fois sur scène – pour certains quasiment au pied levé... la jeunesse du cœur, ça marche aussi ! On peut le dire, l'esprit de préservation de notre patrimoine culturel reste bien ancré et nous transmettons avec plaisir cette envie à la nouvelle génération.



Et bien sûr... nos animations habituelles... en particulier **ATHÉE EN HABITS DE FÊTE** qui accueille des milliers de visiteurs à qui nous sommes heureux de montrer le dynamisme de notre village. N'hésitez pas à nous rejoindre ! contact 06.17.99.38.07

BONNE
ANNÉE 2018



LES NOCIERS D'ATHÉE : groupe de danses

Notre site Internet : <http://nociers.jimdo.com/>

Composition du groupe : actuellement de 28 danseurs ou musiciens

Les membres du CONSEIL D'ADMINISTRATION (AG du 23-3-2017)

René BRUAND (trésorier), Stéphanie CHOPIN (trésorière adj.), Christine FOURNIER, Marie-Jo GUILLET, Joëlle HALLOPAUX (secrétaire), Jacqueline LARDEUX (présidente), Marie-Hélène MÉTIVIER (secrétaire adjointe), Marie-Françoise PLANCHAIS, Claude SABIN (vice-président).

Activités en 2017

- ◊ 12/01 Laval, animation Galette de l'AG MGEN et du Cercle Jules Ferry (enseignants retraités)
- ◊ 28/03 Ch. Gontier, école Jean de la Fontaine : initiation danses Mayenne maternelle et primaire
- ◊ 26/3 Athée, accueil /échange danses avec 58 danseurs et musiciens bretons de la région de Loudéac
- ◊ 20/5 Jublains, participation journée de Mayenne Culture sur musiques, danses chants mayennais
- ◊ 16/6 Cossé le Vivien, Fête de la Musique
- ◊ 29/6 Méral animation EHPAD-Maison de retraite. Thème « La Mayenne d'Antan ».
- ◊ 12/7 Martigné-sur-Mayenne, animation Résidence médicalisée Maison de retraite
- ◊ 14/7 St Sulpice, animation Fête du Halage à l'écluse de Neuville avec le comité des fêtes d'Athée
- ◊ Sur Athée, avec le comité des fêtes, animations musicales et dansantes lors de la journée des maisons de retraite le 20/4, et à l'occasion des repas des bénévoles de la Noce 1900 (13/8 et 10/11)

PROJETS 2018

- 9/01 Laval, animation Galette de l'AG MGEN et du Cercle Jules Ferry (enseignants retraités)
- 10/2 Région de Loudéac (22), échange danses avec 3 groupes de danseurs bretons.
- 18/3 Changé-lès-Laval, animation du goûter des Aînés
- 15/4 Laval, université catho de l'Ouest : initiation danses Mayenne, Journée du Petit Patrimoine 53
- Printemps 2018, Collège l'Oriette Cossé, présentation costumes, danses et musiques, classe patrimoine

AUTRES ACTIVITÉS

Cossé le Vivien

Animations atelier de danses folks

10 soirées entre octobre et avril

Parc costumes

Gestion, entretien, renouvellement.

18 « couturières » s'investissent (10 après-midi en 2017) pour réparer et mettre en valeur ces costumes servant notamment à la Noce 1900.



Atelier couture
30/01/2017



St Sulpice 14/07/2017

Articles divers

Journée Défense & Citoyenneté

Nulle part Ailleurs

SYMBOLIP

Sécurité Routière

POLLENIZ

ASMAD

ADMR

Entr'Aide Service

Alli' Ages en Pays de Craon

Relais Santé Bien être / France Alzheimer

Enquête sur les habitudes alimentaires

SOLIHA /

Gendarmerie Craon /

Mot de Mme la Députée Géraldine Bannier



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



**RECHERCHER
ET CONTACTER
AU DOS**



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



L'association Nulle Part Ailleurs, désormais sur la toile !



Quelques mots du Président



C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la création
de notre nouveau site internet. Si je devais définir l'année 2017
en un mot je dirai que ce fut une année dynamique. 2018, devrait
s'inscrire dans la continuité avec en prime, l'écriture d'un nou-
veau projet social. Je tiens à remercier tous les bénévoles, fami-
les, jeunes, partenaires, associations, salariés qui participent
chacun à sa façon à la réussite et au bon fonctionnement de notre projet social.
Je tiens à remercier aussi tous les partenaires financiers dont la Communauté
de Communes via le CIAS, la CAF, la MSA, la DDCSPP... qui nous font
confiance depuis plusieurs années et sans lesquelles notre action ne pourrait
exister.

Alexandre Julliot

Réflexion 2018, Tout au long de l'année, quelques 30 bénévoles vont
se réunir plusieurs fois pour réfléchir et travailler collectivement à
l'élaboration de notre futur projet social, qui se veut avant tout un pro-
jet partagé. Pour ce faire, différentes actions vont être menées pour
recueillir la parole des Habitants du territoire. Ne soyez pas surpris si
nous vous interpellons dans la rue pour répondre à quelques questions,
ou si vous recevez un sondage par la poste, mail, ou pigeon voyageur...
Les données recueillies viendront enrichir notre, votre futur projet.

Le « Nulle Part Ailleurs », des projets pour tous !



Renseignements et Nouveaux Horaires d'ouverture



6 Rue de la Tour de Guët — 53400 Craon



Hors vacances scolaires
Mardi, jeudi, samedi : 9h30-12h30 / 13h30-17h00
Mercredi : 9h30-18h00
Vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00

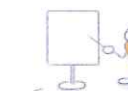
Vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h / 13h45 à 18h00

Tel : 02 43 09 09 69 / 06 86 80 08 75
Ou par mail : equipe@lenullepartailleurs.fr
Site internet : www.lenullepartailleurs.fr



PROJETS JEUNES

PRÉSENTATION



C'est swag !

Des ATELIERS annuels : Cirque, Magie, E.sport, robotique,
coupdepouce.net...

Des ANIMATIONS pendant chaque période de vacances avec un programme
d'activités riches et variées : sorties, grands jeux, activités manuelles,
stages... + les mercredis et samedis.

Un ACCOMPAGNEMENT adapté à ton, tes projets : séjours,
sorties, échange interculturel, culture Japonaise...

Un ACCOMPAGNEMENT des groupes et des foyers de jeunes
des communes partenaires : structuration, animations...

Un local pour tous les jeunes à partir de 11 ans : le CEKUADON Avec
possibilité de manger sur place le mercredi (en non stop)

Des actions de prévention au sein des collèges et MFR



PROJETS FAMILLES

LES ANIMATIONS FAMILLES

Intéressant ...

Des SOIREES, des CONFERENCES, des TEMPS pour les parents
abordant différentes thématiques sont organisés : « Etre parents
aujourd'hui », la Matinale des parents...

Des ATELIERS, un atelier Défi famille énergie, atelier
Habiletés parentales permettant de développer une nouvelle
méthode de communication avec ses enfants.

Des animations PARENTS / ENFANTS autour de la cuisine, du
jeu, ou d'autre thématique sont aussi proposées à chaque
période de vacances, ainsi que des SORTIES familiales :
patinoire, zoo, mer...

PROJETS ASSOS

UN ACCOMPAGNEMENT...

Eh oui cela existe !

Un accompagnement adapté pour les associations du
territoire qui portent un projet à caractère social et ou
familial. Cet accompagnement peut se traduire par une aide
technique : recherche de financement, prêt de matériel...mais
aussi par une aide méthodologique : aide à la
structuration de la vie associative, temps de formation...

C'est aussi un espace où l'on peut communiquer
sur ces manifestations.

N'hésitez pas à nous apporter affiches et tracts.
Possibilité de mettre en ligne sur notre site internet

PROJETS HABITANTS

UN LIEU RESSOURCE

??? Waouh

Un accueil chaleureux vous sera assuré par notre équipe de salariés. Nous
essaieront de répondre au mieux à vos questions, ou de vous accompa-
gner dans vos projets... Vous pouvez aussi simplement venir pour lire la
presse quotidienne ou boire un café, thé...

Des PC avec une connexion internet sont mis à votre disposition afin de
faire des recherches ou réaliser des documents (affiche, CV...)



Les communes du bassin de l'Oudon s'engagent dans le « zéro phyto »

Depuis de nombreuses années les collectivités du bassin de l'Oudon cherchent des solutions alternatives pour entretenir les espaces publics sans produits phytosanitaires : nouveaux matériels d'entretien, formations techniques, essais d'enherbement, de paillage, communication avec les habitants, etc.

Afin de préserver la santé et la qualité de l'eau, le bassin de l'Oudon les accompagne dans cette démarche ; notamment sur des espaces sensibles, difficiles à entretenir sans pesticides comme les cimetières (voir photo ci-dessous).



Rencontre « Entretien zéro phyto des cimetières »
le 5 octobre 2017 à Courbeville

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides est interdite dans les communes françaises pour l'entretien des espaces publics.

Au 1^{er} janvier 2019, ce seront les particuliers qui ne pourront plus acheter et utiliser ces produits.

Il est donc important d'anticiper ces évolutions et changer de regard sur l'entretien et l'aménagement de nos espaces

Pour en savoir plus sur les actions que vous pouvez mettre en œuvre, en tant que particulier, pour préserver la qualité de l'eau : www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau > Mon action pour préserver l'eau »).



SOYONS « S.A.G.E. »

Adaptons-nous au changement climatique !

Le changement climatique est déjà là, même s'il existe encore des incertitudes sur son intensité. Les mécanismes en jeu sont complexes et partiellement connus.

Il y a des faits : par exemple entre 1970 et 2000, en été, les températures moyennes ont augmenté de 0,35 degrés tous les 10 ans. Il y a aussi les prévisions : probablement autant de pluies mais lors d'événements plus intenses, une augmentation de la température de l'eau, ... Et puis le ressenti : comment ne pas être sensible à la sécheresse de cette année qui fait qu'en novembre la pluie est insuffisante pour alimenter les cours d'eau, que les lentilles s'y développent et que les poissons manquent d'oxygène ?

Alors que peut-on faire ? D'abord prendre conscience que l'eau est une richesse. Avoir aussi conscience de notre confort : de l'eau, à volonté, potable, à la maison. Ensuite chacun de nous peut adapter ses pratiques pour mieux utiliser l'eau. Des solutions existent et peuvent être développées en agriculture, dans l'entreprise, dans les lieux publics et aussi dans nos usages quotidiens. Chacun de nous peut agir simplement :

- ◇ Laver les légumes dans une bassine pour arroser les plantes,
- ◇ Installer des réducteurs de pression sur les robinets,
- ◇ Utiliser le compost ou les résidus de tonte pour pailler au jardin et conserver l'humidité du sol,
- ◇ Supprimer les fuites d'eau,
- ◇ Laisser jaunir la pelouse, elle reverdira,

Fuite sur chasse d'eau = 500 €/an
Vaisselle en laissant couler l'eau = 70 litres ; en utilisant les bacs = 20 litres
Source et pour plus de conseils :
<http://www.ecomotives53.fr> économies d'eau.

A vos agendas : conférence sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur l'eau et les milieux aquatiques dans le cadre de la journée mondiale de l'eau – le 22 mars 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de BALLOTS. Suivez les actualités sur www.bvoudon.fr

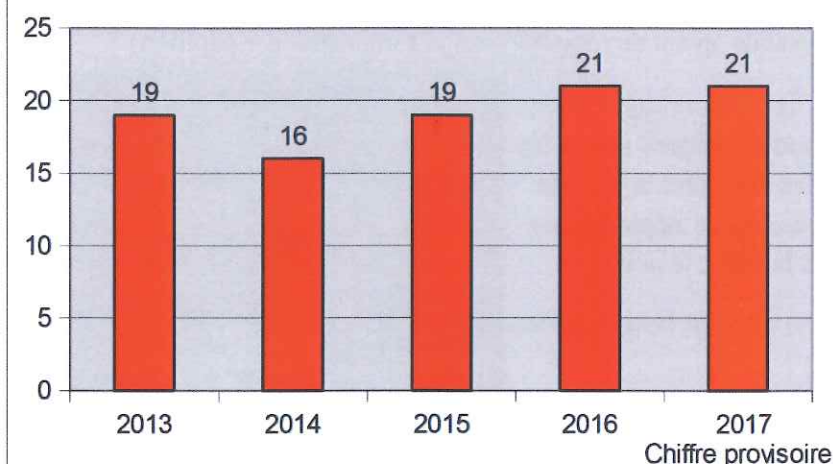
Sécurité routière : objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Nombre de personnes tuées sur la route en Mayenne



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, la mortalité routière est en hausse. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des nouveaux comportements. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés. Sur notre commune, nous...

développons ... les zones de circulation apaisée, ... la maîtrise de la vente de boissons alcoolisées dans les manifestations locales, ... la cohérence de la signalisation routière pour qu'elle soit comprise et ainsi respectable et respectée, ... etc ...

...car en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de « nom » et les « habitants de la commune » doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Mode conduite, l'appli que met le téléphone portable en veille quand on conduit



LES CHENILLES URTICANTES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la Processionnaire du Pin ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

RECONNAISSANCE DES ESPECES

Processionnaire du Pin



Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).

Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.



Bombyx Cul Brun



Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers,...). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.

Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus,...). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousines » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).

Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.



Autre espèce - confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe,...). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.

DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).

Contact avec les yeux : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.

Systèmes respiratoires : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

Les traitements

Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux,...).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs,...).

Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche,...).

LA LUTTE



En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collerettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.

On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veiller à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète ! Combinaison, bottes, gants,

masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades

Source photos et informations: POLLENIZ.

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant.

POLLENIZ 53 / FDGDON de la Mayenne

17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr





L'ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (A.S.M.A.D.)

Le SSIAD

Service Soins Infirmiers A Domicile

L'ASMA D est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne les **soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels**. L'ASMA D travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.
Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

L'EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMA D

Rue Lavoisier - 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - ☎ 02.43.98.84.74

✉ asmad53@wanadoo.fr

Président : Dr Giraud-Héraud Alain **Directrice** : Mme Solier Chantal



En 2017, l'ADMR et l'ASMA D ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par l'ASMA D du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE, regroupant les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

Le prochain projet de service de l'ASMA D (2018-2023) pourrait avoir comme ligne conductrice le SPASAD si ce dernier est pérennisé.



Des services à domicile pour tous !

Depuis 1957, l'association ADMR de CRAON et ses environs aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.



Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes : âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas,...
- Accompagnement transport
- Accompagnement social

Ménage - Repassage

Ce service permet, à toute personne quelque soit son âge, qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir un domicile toujours entretenu.



Garde d'enfants

L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille. Les intervenants professionnels amènent ou vont chercher les enfants à l'école, les aident à faire leurs devoirs, préparent leurs repas,...



Téléassistance

Le système de téléassistance proposé par l'ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à un plateau d'écoute.

Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24heures/24 et 7jours/7.



Les petits travaux de jardinage et de bricolage

Vous avez besoin d'aide pour les menus travaux d'entretien, de réparations et de jardinage ? Nos intervenants professionnels peuvent bêcher, tondre la pelouse, repeindre ou tapisser de petites surfaces, poser une étagère,...

N'hésitez pas à contacter l'ADMR de « CRAON ».

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Vous vous dites pourquoi pas mais je n'ai pas beaucoup de temps ou je ne sais pas ce que je peux apporter... Rencontrons-nous !

Et ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

Dans le cadre de la qualité, l'association ADMR de CRAON s'est engagée avec son réseau de bénévoles de faire au minimum une visite annuelle chez tous ses clients.

Association ADMR de CRAON et ses environs

83 bis, rue de la Gare 53400 CRAON

02 43 06 06 06 - craon.admr53@wanadoo.fr - www.admr.org



UNE INTERVENTION A DOMICILE ADAPTEE A VOS BESOINS

Présente sur le Sud-Mayenne depuis 1987, Entr'Aide Services est une association de l'Économie Sociale et Solidaire spécialisée dans la mise à disposition de personnel. Elle assure la fonction d'employeur et gère l'ensemble des formalités administratives. S'adresser à Entr'Aide Services c'est s'inscrire dans une démarche citoyenne sécurisée. Les domaines d'interventions sont les suivants :

SERVICES À LA PERSONNE :

Ménage : régulier, occasionnel, ou grand ménage après travaux

Repasse : entretien du linge, repassage

Entretien de jardin : taille, désherbage, sarclage, bêchage, tonte, plantations

Bricolage : montage d'une armoire, pose d'une tringle à rideau...

Garde d'enfant de + 3 ans

Classement, travail administratif



AUTRES INTERVENTIONS SANS DEDUCTION FISCALE :

Aide aux travaux de peinture, lessivage de mur, tranchée...

Aide au déménagement, déplacement d'objets encombrants....

Les Avantages :

- **Tarifs compétitifs**, pas de TVA.
- **Aucun frais de gestion**, une prise en charge administrative complète.
- **interventions sous 72 h.**
- **Qualité de l'accompagnement.**
- **Bonne connaissance** des salariés.

" Etre déchargée de l'aspect administratif est un réel confort. (...) C'est très simple et vraiment pratique. "

Mme Leroy, Utilisatrice d'Entr'Aide Services



Simplifiez-vous la vie !

SIMPLICITÉ - SOUPLESSE - RÉACTIVITÉ - PROFESSIONNALISME - SOLIDARITÉ



34



L'association Alli'Âges du sud-ouest mayennais, créée en 2002, poursuit son activité de prévention de la perte d'autonomie, de maintien du lien social et d'animation sur le territoire du Pays de Craon, toujours en lien avec les services qui interviennent à domicile. Elle organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

- ◇ Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.
- ◇ **Lectures et échanges autour de l'actualité**, le jeudi tous les 15 jours à Craon, à la médiathèque et à Ballots (ADMR). Coût : 1 €.
- ◇ « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

Le 5 octobre 2017 un colloque intitulé « Tous proches aidants aujourd'hui ou peut-être demain » a regroupé presque 140 personnes en après-midi et plus de 80 en soirée. Il avait pour objectifs de mieux comprendre les difficultés des proches aidants et de rechercher des améliorations à leur vie parfois très difficile. Cette journée a connu un grand succès et un suivi sera proposé tant aux aidants qu'aux partenaires pour mettre en place un service efficace, correspondant bien aux besoins des aidants. Toute personne intéressée peut s'inscrire en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Les activités de l'association peuvent être développées sur tout le territoire si des bénévoles donnent un peu de leur temps pour aider à les animer.

Chantal GODARD,

Présidente de l'association Alli'Âges

Contacts : e-mail : gocha@sfr.fr - Tél. 06 32 11 06 11.

Siège social : 29 rue de la Libération 53400 CRAON

L'ASSOCIATION "RELAIS SANTÉ BIEN-ÊTRE", DES HABITANTS ACTEURS DE LA SANTÉ



Composée d'habitants du Pays de Craon, elle a pour objectif de **promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé**.

Elle a pour mission de créer du lien entre les professionnels de santé et les habitants, de mener des actions de prévention, d'informer sur les actualités « santé » locales.

Vous souhaitez connaître les actualités « santé » ? Participer aux actions ? Vous avez des besoins à exprimer ? N'hésitez pas à nous contacter. Renseignements : Julie Girard 07 85 51 53 43 / animation.sante@paysdecraon.fr

Pour en savoir plus, RDV sur le site internet de la Communauté de commune du Pays de Craon : www.paysdecraon.fr rubrique « santé ».



Missions : Soutenir les personnes malades et leurs proches, Informer l'opinion et les pouvoirs publics, Contribuer à la recherche, Former les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles.

Actions de notre association :

Toutes nos actions sont gratuites pour les participants :

Personnes malades : Ateliers.

Aidants : Accueil et écoute avec des permanences à Mayenne, Laval et Château-Gontier, relaxation, formations, groupes de paroles, de pairs, conférences d'informations.

Couple aidant-aidé : permanences, café mémoire, après-midi Halte relais, Action de convivialité, aide financière.

www.france.alzheimer53.fr

France Alzheimer Mayenne

15, Carrefour aux Toiles

53000 - LAVAL

TEL. 02 43 69 06 88

francealzheimer.mayenne@yahoo.fr



ENQUÊTE SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Les trois communautés de communes du Sud Mayenne, réunies au sein du Gal Sud Mayenne, ont lancé une démarche de **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** intitulée « Manger local et durable », afin de soutenir l'activité agricole locale et développer l'accès à une alimentation de proximité et de qualité, sobre en énergies fossiles. Afin de proposer des solutions répondant aux besoins des consommateurs, le GAL lance une enquête auprès des habitants des trois communautés de communes. L'objectif de ce questionnaire est de mieux cerner les habitudes, les contraintes et les attentes des consommateurs vis-à-vis de l'alimentation, en particulier en matière de circuits courts et de proximité*. Cette enquête est confidentielle : aucune donnée individuelle ne sera présentée de façon nominative ni communiquée à quiconque.

Nous vous invitons à répondre à cette enquête avant le **31 janvier 2018**. Pour le développement d'une alimentation locale et durable en Sud Mayenne, votre avis compte ! Merci de vos contributions !



Rendez-vous sur :
www.pat-sud-mayenne.fr



Dix paniers garnis « Manger durable en sud-Mayenne » seront à gagner, par tirage au sort

* Les circuits courts de commercialisation permettent d'acheter des produits alimentaires directement aux producteurs locaux (sur les marchés, à la ferme, par des paniers, dans des boutiques de producteurs...) ou par le biais d'un intermédiaire au plus (commerçant local, artisan, restaurateur, espace de vente, maison de Pays...). Les produits locaux de proximité sont entendus comme étant des aliments produits par des producteurs du Sud Mayenne, transformés en Sud Mayenne ou dans les départements limitrophes, et distribués aux consommateurs du Sud Mayenne.

➤ GAL Sud Mayenne
Hôtel de Ville - 23, Place de la République - 53200 Château-Gontier
Tel: 02 43 09 55 46 - Email: gal@sud-mayenne.com - Site web: www.gal-sud-mayenne.com



Vous avez un projet de travaux, le Pays de Craon vous accompagne :

SOLiHA vous permet d'évaluer votre éligibilité aux différentes subventions liées à l'amélioration de votre logement. L'association vous accompagne ensuite dans le montage des différents dossiers, du dépôt de la demande à la perception des aides.

Contact : Eric GUERIN
02.43.91.19.91
e.guerin@solihha.fr

Permanences EIE (9h à 12h) :

1^{er} mercredi de chaque mois à Cossé-le-Vivien : Maison de la CC du Pays de Craon - 58 place Tussenhausen

3^{ème} mercredi de chaque mois à Craon : Maison de Services au public - 29 rue de la Libération

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Permanences SOLiHA (9h à 12h) :

1^{er} mercredi du mois à Cossé-le-Vivien : Maison de la CC du Pays de Craon - 58 Place Tussenhausen

2^{ème} mercredi du mois à Renazé : Annexe du Centre Social - Le Fresnoy

3^{ème} mercredi du mois à Craon : Maison de Services au public - 29 rue de la Libération

L'Espace Info Energie saura vous orienter sur les solutions techniques relatives aux économies d'énergie (chauffage, isolation, ventilation...). Des éco gestes aux conseils sur votre projet de travaux, votre conseiller s'attachera à trouver une réponse adaptée à vos besoins.

Contact : Gweltaz RAMEL
02.52.46.00.00
chateaugontier.53@eiepd.fr

Géraldine BANNIER députée



« Nouvelle députée, je me tiens à la disposition des habitants et élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier, ou répondre à des demandes de permanences itinérantes. »

Permanence parlementaire

8 avenue de Razilly - 53200 Château-Gontier

lundi 14h30 - 18h30

mercredi 14h - 17h

jeudi 9h - 12h30

Stephanie.Garot@clb-an.fr

02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91

Partenaire de
votre sûreté



La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre s'étend désormais également aux entreprises.

demandez le formulaire :

cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

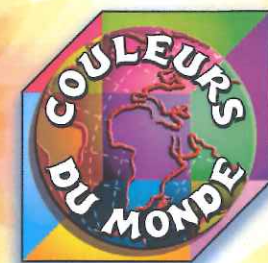
et beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté : <http://www.referentsurete.com>

ou sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne>

Bulletin réalisé par :

Bruno GEAI,
Marc GIRAUD,
Nicolas HOUSSEIS,
Nadine MARTIN-FERRÉ,
Olivia ROUEIL.



**Vêtements
Accessoires
Bijoux
Encens**

7 rue de Bel Air
Athée

Du Lundi au vendredi : 10H-13H 14H-18H
02-43-09-36-62

Dobaire Damien Paysage

Etude, Création,
Entretien de Parcs et Jardins

Le Grand Chêne - 53400 Athée
Tél. 02 43 07 39 68
Port. 06 83 44 29 64
Fax 02 43 07 39 68
Siret : 491 681 987 00013 - APE : 8130Z



Vincent LOUIN - Artisan Peintre

Peinture - Décoration - Ravalement façades - Staff
Vitrerie - Revêtement murs et sols

"Les Acacias" - Rue de Bel Air - 53400 ATHEE
Tél. 02 43 07 78 97 - E-mail : vincent.louin53@orange.fr

BESM

MONGAZON STÉPHANE

DESSINATEUR
MECANIQUE
MOULE
SUR TOPSOLID

Téléphone : 09 65 23 58 67

Télécopie : 02 43 06 03 93

Portable : 06 70 32 65 24

4 rue de bel-air 53400 Athée E-Mail : besm.ste@orange.fr

Mickaël Renaud
CONSTRUCTIONS BOIS

- Charpente
- Extension ossature bois
- Isolation (interne et externe)
- Bardage
- Terrasse, pergola
- Garage, auvent, abris
- Escalier, parquet...

renaudmickael53@gmail.com
06 78 03 36 28

53400 Athée

PAINS BIOLOGIQUES
Paysan Boulanger

Les mercredis et vendredis
vente sur réservation au fournil

(face à l'église d'Athée, prendre à gauche, puis 1^{er}
à droite par le petit pont, 2nd bâtiment à gauche)

Thierry et Isabelle Boré
L'Arche - 53400 Athée
Painsbiologiques@gmail.com
09 53 64 73 49

GUÉRIN
carrelages

15 route de Livré - L'Ecole
53400 ATHÉE

Port. 06.89.99.10.77

etude.guerincarrelages@gmail.com

JM Maintenance

- Maintenance Mécanique - Electromécanique
- Dépannage et remise en état matériel
- Soudure Tig - Mig
- Prestation Chauffeur Permis EC + Fimo

Mignot Jérémie

La Hédinay

53400 Athée

Port. : 06.19.42.08.90

Fixe : 02.43.07.17.48

Email : jmmaintenance@orange.fr



MAÇONNERIE

- AGRICOLE
- INDUSTRIE
- PARTICULIERS
Neuf et rénovation
- COLLECTIVITÉS

www.construction-pihour.com

53400 ATHÉE - Tél. 02 43 06 04 32



Les promenades - 53400 ATHEE

Fax : 02 43 06 05 93

E-mail : rousseau.smr@orange.fr

Anthony ROUSSEAU

02 43 70 10 89
06 18 09 08 72

Le Gros Chêne

La Maisonnette de Blusse

La Grande Gaudinière

Feuchaux

Le Bordage

Blusse

Maupertuis

La Reussière

Le Bois Gautier

Le Clos

La Petite Gaudinière

Maisonnette de Maupertuis

Le Haut St Sulpice

Le Verger

La Maison Neuve

Le Bois Soret

Les Sorbiers

La Cessardière

La Moussuère

Launay

La Châtaigneraie

2017

~~ATHÉE~~

La Bédayerie

La Grenouillère

Les Dumetières

Les Érables

La Chauvinière

La Haute Brancherie

Le Pont

St Sulpice

Le Bas St Sulpice

La Fontaine

La Coutancière

La Cadoraie

La Tremblaie

La Croix

La Petite Perrine

Le Gast

La Grande Perrine

La Rivière

Le Vieux Tertre

Le Tertre de la Marsollière

Le Tertre de la Minière

Le Château de la Rivière

Bel Air

Le Moulin de Martin